

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE  
PROGRAMMATION 2023  
FICHE ACTION**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE SERVICES PROXIMITE</b>
<b>Adresse</b>	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
<b>Territoire du projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PREVENTION SANTE 2023</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
<b>Priorités du cadre stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
<b>Thème ACsé</b> (Se référer à la nomenclature 2020)	Santé (1.2) Education à la santé et à la prévention (121) Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Centre Municipal La Colline, Ecoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées de la commune, associations, structures toutes situées dans le quartier du Bois l'Abbé, classé quartier prioritaire de la ville et le Fort de Champigny.

<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 3 250</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 6/15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16/17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18/25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 26/64 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes</p> <p><input type="checkbox"/> Hommes</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> :</p> <p>/</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (Date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : Janvier 2023</p> <p><b>Date de fin</b> : Décembre 2023</p> <p><b>Durée</b> : 1 an</p> <p><b>Fréquence</b> : Renouvelée chaque année</p>
<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des réunions d'information de prévention et des animations, auprès des jeunes et des adultes, autour des quatre thématiques ci-dessous.</li> <li>- Réaliser des réunions d'informations, d'échanges et de réflexions auprès des parents et du personnel entourant les enfants sur les comportements de prévention à adopter.</li> <li>- Proposer aux jeunes et aux adultes Canavérois.es rencontrant des difficultés, une écoute individuelle au Centre municipal La Colline.</li> <li>- Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'égalité filles-garçons.</li> <li>- Informer les professionnels confrontés à des cas de victimes de violences conjugales sur les moyens à leur disposition pour aider les victimes.</li> <li>- Informer les femmes victimes de violences conjugales et leur entourage des structures qui peuvent leur venir en aide.</li> <li>- Soutenir psychologiquement les femmes et les enfants victimes des violences conjugales.</li> </ul> <p>Les quatre thématiques abordées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique, auprès des Canavérois.es.</li> <li>2. Prévenir les addictions et les conduites à risque chez les jeunes.</li> <li>3. Favoriser l'égalité Femmes/Hommes, et lutter contre les violences conjugales</li> </ol>

	<p>4. Améliorer la santé bucco-dentaire des enfants de 5 à 10 ans.</p>
<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>L'action s'inscrit dans le cadre des priorités nationales de santé publique suivant les recommandations de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé publique (INPES) et reprend les mesures annoncées au Grenelle des violences conjugales et notamment la mise en place de journées de sensibilisation à l'égalité entre les filles et les garçons dans chaque établissement scolaire. Elle s'intègre également en partie au Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville.</p> <p>L'action s'inscrit également dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives et dans le cadre du Plan Stratégique Régional de Santé publique et du programme départemental de prévention bucco-dentaire.</p> <p>Notre action se situe, dans un premier temps, dans une logique pédagogique et groupale, avec la possibilité, dans un second temps, de prise en charge (à plus ou moins long terme) et de soutien individuel pour les personnes manifestant le besoin d'être accompagnées.</p> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <p>Pour les 4 thématiques citées ci-dessus, le projet s'articule autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions de concertation et de préparation avec les partenaires (équipes éducatives des écoles et collèges, associations, prestataires de services...) pour construire et définir les thèmes à aborder.</li> <li>- Thèmes mis en place sous la forme d'échanges, au cours desquels la parole est donnée aux participant.es qui sont ainsi amené.es à développer leurs compétences d'expression et leur sens critique, pour être capable de gérer les risques éventuels, en s'interrogeant sur la notion de bien-être.</li> <li>- Distribution de documentation et de plaquettes d'informations aux élèves et collégien.nes participant aux actions.</li> <li>- Réunions bilan effectuées avec les partenaires.</li> <li>- Prises de rendez-vous individuels au Centre municipal La Colline avec une diététicienne, pour les parents et enfants ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations sur l'équilibre alimentaire.</li> <li>- Prises de rendez-vous individuels au Centre municipal La Colline, avec un psychologue, pour les personnes ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations et leurs difficultés.</li> </ul> <p>La mise en œuvre de ce projet s'appuiera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place de séances d'éducation à la santé auprès des Canavérois.es, ainsi que d'ateliers et de réunions d'informations auprès des parents et professionnel.les, sur les thèmes définis ci-dessus, en coordination avec les directeurs de structures et les équipes pédagogiques.</li> </ul>

- Un travail de collaboration avec d'autres services municipaux mais également le Conseil départemental du 94, l'Agence régionale de santé Ile-de-France (ARSIF), des associations et des prestataires de services spécialisés (Associations VISA 94, Point Ecoute-Maison de l'Adolescent, Centre d'information pour les droits des femmes et des familles - CIDFF, Génération numérique, le Comité 94 de La Ligue contre le cancer, Diététicienne, Psychologue, Dentiste, Association Migrations Santé...).
- La mise en place de consultations diététiques individuelles dans les locaux du Centre municipal La Colline, adressées aux jeunes et leurs parents afin de promouvoir une alimentation équilibrée et adaptée aux enfants et aux adultes.
- La mise en place de consultations psychologiques individuelles dans les locaux du Centre municipal La Colline, destinées aux personnes (enfants, jeunes et/ou adultes) ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations et leurs difficultés.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

- Mise à disposition de bureaux au Centre municipal La Colline ;
- Pour la diététicienne : Toise, pèse-personne, aliments factices, jeux ;
- Pour les psychologues : livres, jeux, jouets, matériels pédagogiques divers...
- Pour le dentiste : Kits Bucco-dentaire et livrets, mâchoire et brosse à dent géante

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

	<p>Cette action répond à un besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des enfants et des jeunes Canavérois.es d'être informé.es, afin de limiter des dérives de comportements (comportements alimentaires, conduites à risques, hygiène bucco-dentaire) pouvant être néfastes à leur santé.</li> <li>- Des adultes, afin qu'ils. elles prennent soin de leur santé et de celles de leurs enfants, en comprenant notamment leurs comportements et en les aidant à prendre soin d'eux. Elles.</li> <li>- Des jeunes femmes et des femmes confrontées aux conséquences du sexisme ou victimes de violences conjugales.</li> <li>- Des professionnel.les, afin qu'ils.elles aient des connaissances nécessaires à l'exercice de leurs fonctions auprès des enfants et des jeunes, dans les meilleures conditions.</li> </ul>
	<p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b></p> <p>Les équipes éducatives des établissements scolaires, les services municipaux et les élus municipaux.</p>
<p><b>Acteurs et partenaires</b></p>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b></p> <p><b>Nom / Prénom :</b> Mme Oumou N'DIAYE  <b>Fonction :</b> Responsable du pôle services de proximité  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p> <p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE- Responsable du Pôle Services de Proximité du Centre municipal La Colline</li> <li>- Mme Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul> <p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>- Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service scolaire,</li> <li>- Service jeunesse – PRIJ,</li> <li>- CCAS</li> <li>- Pôle Centre social et service Politique de la Ville du Centre municipal La Colline,</li> <li>- Ecole Municipale de Foot.</li> <li>- Service communication</li> <li>- Théâtre Municipal</li> </ul> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education Nationale : Ecoles maternelles et élémentaires de la ville, collèges Boileau et Molière, lycée Champlain,</li> <li>- Associations spécialisées,</li> <li>- Conseil départemental du Val-de-Marne,</li> <li>- L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La MILDECA</li> <li>- L'association Les Femmes Relais,</li> <li>- PMI et Centre de santé sexuelle,</li> <li>- Les partenaires du CLSPD de Chennevières, notamment ceux participant au groupe de travail « Prévention des violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et aide aux victimes ».</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - DDCS (BOP 147),</li> <li>- Agence Régionale de Santé,</li> <li>- Conseil départemental du 94,</li> <li>- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>Sensibilisation, amélioration des connaissances et une prise de conscience des professionnels et de la population, notamment des jeunes, pour un changement de comportement relatif aux thématiques déclinées.</p>
	<p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zone de résidence) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et/ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Comptage des personnes présentes lors des animations et des réunions.</li> <li>- Réunions bilan avec les partenaires permettant de connaître leurs appréciations des animations.</li> </ul>

<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 43 230 €</li> <li>- Prestations de service : 34 685 €</li> <li>- Rémunération d'intermédiaires : 6 120 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable : 41 %</li> <li>- Coordinatrice : 90 %</li> <li>- Chargées d'accueil et d'orientation : 36 %</li> </ul> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2021 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Aucun.</p>
---------------------------------------	--

**FICHE THEMATIQUE SYNTHETIQUE N° 1**  
**Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique, auprès des**  
**Canavérois.es**

<p><b>Priorités du cadre stratégique</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne</p> <p><input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image</p> <p><input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants</p> <p><input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville</p>
<p><b>Thème ACsé</b> (Se référer à la nomenclature 2021)</p>	<p>Santé (1.2)          Education à la santé et prévention (121)          Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)</p>
<p><b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)</p>	<p>Centre Municipal La Colline, Ecoles maternelles, élémentaires, collèges, Maison des Familles, Ecole Municipale de foot, structures toutes situées dans le quartier du Bois l'Abbé classé quartier prioritaire politique de la ville.</p>
<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 700</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âges</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 6/15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16/17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18/25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 26/64 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes</p> <p><input type="checkbox"/> Hommes</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mixtes</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> :</p> <p>/</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : Janvier 2023  <b>Date de fin</b> : Décembre 2023  <b>Durée</b> : 1 an  <b>Fréquence</b> : Renouvelée chaque année</p>



<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des actions d'information et des animations sur l'équilibre alimentaire et /ou l'activité physique, destinées aux enfants et aux jeunes, au sein des établissements scolaires et des services municipaux du quartier prioritaire.</li> <li>- Former le personnel municipal encadrant les enfants et les jeunes en quartier prioritaire, à l'équilibre alimentaire et aux bienfaits de l'activité physique.</li> <li>- Informer les parents et plus globalement les adultes Canavérois.es, sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique.</li> </ul>
<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b>  Il est important de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux bonnes habitudes alimentaires pour qu'ils comprennent que bien manger c'est bien grandir et ainsi lutter contre le phénomène d'obésité infantile. C'est la raison pour laquelle les animations commencent à l'école maternelle et se poursuivent également en élémentaire.  L'adolescence est une phase de transition déterminante.  Il est essentiel de prendre conscience de son corps et de la nécessité de bien manger et de bien bouger, car les futures habitudes d'adulte en dépendent.  Cette action s'intègre dans le programme abordé par les classes de 5<sup>ème</sup> et répond à une demande croissante des établissements scolaires, associée à une demande en termes d'activité physique pour lutter contre la sédentarité des élèves. Elle s'inscrit dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des collèges.  La sensibilisation des professionnel.les et des parents est indispensable et complémentaire pour relayer les bonnes habitudes alimentaires auprès des enfants.</p> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontre avec le.a directeur.rice de l'établissement ou avec le service pour présentation du thème de l'action, des modalités de fonctionnement et programmation de l'intervention.</li> <li>2. Mise en place d'une réunion avec la diététicienne-nutritionniste et l'infirmière, la kinésithérapeute ou Ostéopathe pour la coordination de l'action.</li> <li>3. Mise en place de consultations diététiques individuelles dans les locaux du Centre Municipal La Colline.</li> <li>4. Conception d'affichettes informatives sur l'action menée pour diffusion par les structures auprès du public concerné.</li> <li>5. Déroulement de l'animation.</li> <li>6. Réunion de bilan de l'action avec les partenaires.</li> </ol> <p><u>Dans les écoles maternelles :</u>  Mise en place d'animations ayant pour thème le petit déjeuner. Les enfants doivent, à l'aide d'aliments factices et repères couleurs posés au sol, différencier les aliments et montrer ce que l'on peut manger au petit déjeuner.</p>

L'animation se clôture par une mise en pratique avec un vrai petit déjeuner pour chaque classe participante. La diététicienne-nutritionniste, en binôme avec une infirmière, explique aux enfants ce qu'il convient de manger pour équilibrer le petit déjeuner. Le vendredi soir, une réunion destinée aux parents peut être organisée.

Dans les écoles élémentaires :

Animation pour chaque classe de CE2 sur le même principe que celle réalisée dans les écoles maternelles. Le niveau de l'animation est adapté à la maturité des enfants et une place plus grande est laissée au questionnement des élèves qui s'interrogent beaucoup. L'animation peut également se clôturer par la mise en place d'un vrai petit déjeuner.

Au collège :

Intervention sur une séance d'une heure de cours de SVT d'une diététicienne-nutritionniste et d'une infirmière, pour chaque classe de 5<sup>ème</sup>, autour des repères de consommation, de l'équilibre alimentaire et des micronutriments.

Organisation d'un petit déjeuner équilibré pour clôturer l'animation.

A l'Ecole Municipale de Foot :

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023 : animations d'une heure auprès de chaque tranche d'âge d'élèves de l'école de foot un mercredi après-midi, entre 14h et 18h. Ateliers ludiques effectués en binôme diététicienne-nutritionniste et un ostéopathe exerçant sur la commune, auprès des enfants de 5 à 12 ans, autour de l'alimentation du sportif et des exercices à effectuer pour prendre soin de son corps et notamment quand on fait du sport intensif.

Un mercredi après-midi, entre 14h et 18h, se déroulera un grand atelier ludique à l'occasion du tournoi de foot, reprenant l'essentiel de ce qui a été abordé, avec tous les enfants.

Avec les associations du quartier Bois l'abbé :

Au cours de l'année, des séances d'animation seront organisées sur le thème l'équilibre alimentaire, l'importance de mieux consommer et se dépenser pour une meilleure santé.

Ces animations sont en direction des jeunes et leur famille, pour ce faire nous serons accompagnés d'une nutritionniste diététicienne, de l'association de médiation culturelle « rayon de Soleil » et d'associations sportives ( à définir).

Au Centre municipal La Colline :

Tout au long de l'année, rendez-vous individuels avec la diététicienne-nutritionniste, une fois par mois, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous. Ces consultations s'adressent aux jeunes et à leurs parents ou adultes canavérois afin de promouvoir une alimentation équilibrée et adaptée aux enfants et aux adultes.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

Mise à disposition d'un bureau dans les locaux du Centre municipal La Colline, d'aliments factices, de quizz, d'un jeu de l'oie, d'une toise et d'un pèse-personne.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

Cette action répond au besoin :

- Des enfants, des jeunes et adultes Canavérois.es d'être informés pour limiter des dérives de comportement alimentaire néfastes à leur santé.
- Des professionnel.les pour avoir les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs fonctions auprès des enfants et des jeunes, dans les meilleures conditions.

**Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?**

Les équipes éducatives des établissements scolaires et les services municipaux partenaires.

**Acteurs et partenaires**

**Personne responsable de l'action :**

**Nom / Prénom :** Mme Oumou N'DIAYE

**Fonction :** Responsable du Pôle Services de Proximité

**Téléphone :** 01 75 65 10 33

**Mail :** [oumou.ndiaye@chennevieres.fr](mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr)

**Intervenants sur l'action :**

- Mme Oumou N'DIAYE- Responsable du Pôle Services de Proximité du Centre Municipal La Colline
- Mme Jeanne SERRE– Coordinatrice Prévention Santé
- Mme Katia DIDIER – Chargée d'accueil et d'orientation

**Partenaires :**

	<p><b>- Services municipaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Municipale de Foot</li> </ul> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education Nationale : écoles maternelles et élémentaires de la commune, collèges Boileau et Molière</li> <li>- Associations (de médiation ou sportives)</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - DDCS (BOP 147)</li> <li>- ARS</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et</b> <b>indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b> Amélioration des comportements en termes d'équilibre alimentaire et d'activité physique, des enfants, des jeunes et des adultes Canavérois, issus notamment du quartier prioritaire du Bois l'Abbé.</p>
	<p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 16 451 €</li> <li>- Prestations de service : 12 800 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>Responsable : 10 %  Coordinatrice : 30 %  Chargées d'accueil et d'orientation : 5 %</p> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p>

	<p>Aucune.</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2022 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Aucune.</p>
--	--

**FICHE THEMATIQUE SYNTHETIQUE N° 2**  
**Prévenir les addictions et les conduites à risque chez les jeunes**

<p><b>Priorités du cadre stratégique</b></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image</p> <p><input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants</p> <p><input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville</p>
<p><b>Thème ACsé</b> (Se référer à la nomenclature 2018)</p>	<p>Santé (1.2)          Education à la santé et prévention (121)          Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)</p>
<p><b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)</p>	<p>Collège Boileau, collège Molière, école élémentaire des Hauts de Chennevières, groupe scolaire Rousseau A et B, Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) et Le Centre Municipal La Colline.</p>
<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 500</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 6/15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16/17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18/25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 26/64 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes</p> <p><input type="checkbox"/> Hommes</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mixtes</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</b>          Jeunes</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : Janvier 2023  <b>Date de fin</b> : Décembre 2023  <b>Durée</b> : 1 an</p>

	<b>Fréquence</b> : Renouvelée chaque année
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)	Réaliser des animations auprès des enfants et des adolescent.es, afin de leur faire prendre conscience des risques qu'ils.elles encourent et leur donner les moyens de s'en prémunir.
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b> Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives fait de l'école un acteur de premier plan dans la politique de prévention. Il prévoit que tous les élèves bénéficient à chaque niveau de leur scolarité, dans le cadre de leur emploi du temps, d'une éducation à la prévention des pratiques addictives portant sur le tabac, l'alcool, le cannabis et d'autres substances licites ou illicites.</p> <p>Par ailleurs, le développement des nouvelles technologies bouleverse nos habitudes sociales et les risques semblent multiples : le risque d'addiction et de dépendance ; le risque d'une exposition non souhaitée de sa vie privée ; le risque de rencontres dangereuses ; le risque de tomber sur des images violentes ou pornographiques ; le risque d'incivilité, le risque du virtuel...</p> <p>Les enfants et les adolescent.es font partie de la population la plus exposée aux dangers du net, notamment car ce sont les plus nombreux.ses à l'utiliser. Ils.elles maîtrisent facilement les nouvelles technologies, mais n'ont parfois pas suffisamment de sens critique pour discerner la réalité du virtuel.</p> <p>Nos actions se situent, dans un premier temps, dans une logique pédagogique et groupale avec, en second temps une possibilité de prise en charge (à plus ou moins long terme) et de soutien individuel quant aux problématiques addictives.</p>
	<p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b> Le projet se déroulera de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec les directeurs.rices d'établissements pour présentation du thème de l'action, des modalités de fonctionnement et programmation de la date d'intervention.</li> <li>- Réservation des journées de formation auprès du prestataire le cas échéant.</li> <li>- Mise en place d'une réunion avec les différent.es intervenant.es pour la coordination de l'action.</li> <li>- Conception d'affiches et de notes informatives sur l'action menée, indiquant la date de l'animation arrêtée, transmises aux parents.</li> <li>- Interventions dans les classes.</li> <li>- Prises de rendez-vous individuels au Centre Municipal La Colline, avec un psychologue, pour les personnes ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations et leurs difficultés.</li> </ul> <p><u>Animations autour des risques d'Internet et des réseaux sociaux :</u> Intervention auprès des élèves de CM1, CM2 et 6<sup>èmes</sup> collèges sur les dangers des écrans, d'internet et réseaux sociaux.</p>

Spectacle-débat par la compagnie Effet Théâtre et Animation de prévention avec La Ligue contre le cancer Comité du val-de-Marne.

Animations autour de la prévention des addictions et des conduites à risque :

Intervention de l'association Migration Santé auprès des élèves de 3èmes du collège Boileau sur les addictions (alcool, chichas, puff, tabac).  
Intervention un psychologue de la Maison de l'Adolescent ou de l'association Migration Santé auprès des usagers du Club NOE et du PRIJ.  
Intervention de la Ligue contre le cancer auprès des élèves de 5emes des collèges Boileau et/ou Molière sur la prévention tabac.

Au Centre municipal La Colline :

Tout au long de l'année : Permanences psychologiques : rendez-vous individuels mis en place, en complément des actions menées dans les établissements scolaires et les services municipaux, afin de pouvoir écouter et soutenir individuellement les enfants, les adolescent.es et/ou leurs parents dans un cadre prévu à cet effet.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

- Mise à disposition d'un bureau dans des locaux du Centre Municipal La Colline.
- Mise à disposition de livres, jeux, jouets, matériels pédagogiques divers.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

- A la nécessité de recadrer les enfants et les adolescent.es quant à l'utilisation d'internet, afin de réguler les problèmes de diffamations



	<p>sur les réseaux sociaux entre les élèves, qui créent des tensions importantes dans les établissements et les problèmes de scolarité liés au temps passé sur les écrans et au manque de sommeil.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains enfants et adolescent.es sont d'ores et déjà confronté.es aux pratiques addictives. Ils peuvent se trouver désemparé.es et ressentir le besoin d'être aidé.es. Les interventions peuvent jouer ici un rôle de révélateur, il est donc indispensable que soit développée leur aptitude à demander de l'aide.</li> </ul>
	<p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b>  Ce besoin a été identifié par l'ensemble des équipes éducatives des établissements scolaires de la commune, ainsi que par les élus communaux et les services de police. Ce constat a également été réalisé par les partenaires du CLSPD de Chennevières.</p>
<p><b>Acteurs et partenaires</b></p>	<p><b>Nom / Prénom :</b> Mme  <b>Fonction :</b> Responsable du Pôle Services de Proximité  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p> <p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE- Responsable du Pôle Services de Proximité</li> <li>- Mme Jeanne SERRE- Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul> <p><b>-Services municipaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Club NOE et Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ)</li> <li>- Service Politique de la Ville</li> </ul> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education Nationale : Collèges Boileau et Molière, écoles des Hauts de Chennevières et groupe scolaire Rousseau A et B,</li> <li>- Point Ecoute - Maison de l'Adolescent,</li> <li>- Associations spécialisées.</li> <li>- Compagnies théâtrales</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - DDCS (BOP 147)</li> <li>- ARS</li> <li>- MILDECA</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b>  <b>Résultats attendus et</b>  <b>indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b>  Une diminution des tensions constatées dans les établissements scolaires relatives aux diffamations sur les réseaux sociaux, une prise de conscience des risques par les jeunes et des conséquences des addictions sur leur santé et leur réussite scolaire.  La promotion de la citoyenneté chez les jeunes.</p>

	<p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> <li>- Comptage des consultations psychologiques dédiées à l'écoute de jeunes et/ou leurs parents autour de cette problématique.</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 11 801 €</li> <li>- Prestations de service : 13 685 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>Responsable : 10 %  Coordinatrice Prévention Santé : 15%  Chargées d'accueil et d'orientation : 7%</p> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2022 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Aucune.</p>

## FICHE THEMATIQUE SYNTHETIQUE N° 3

### Favoriser l'égalité Femmes / Hommes et lutter contre les violences conjugales

<b>Priorités du cadre stratégique</b>	<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
<b>Thème ACsé</b> (Se référer à la nomenclature 2020)	Santé (1.2) Education à la santé et prévention (121) Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Ecoles élémentaires et collèges situés en quartier prioritaire, Fort de Champigny et locaux du Centre municipal la Colline sur le quartier du Bois l'Abbé..
<b>Public visé</b>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 400 élèves, 50 professionnels et les femmes victimes de violences conjugales ou de violences intra-familiales.</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p>X Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</b>            Femmes, jeunes</p>
<b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)	<p><b>Date de démarrage</b> : Janvier 2023  <b>Date de fin</b> : Décembre 2023  <b>Durée</b> : 1 an  <b>Fréquence</b> : Renouvelée chaque année</p>
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'égalité filles, garçons.</li> <li>- Informer les professionnels confrontés à des cas de victimes de violences conjugales sur les moyens à leur disposition pour aider les victimes.</li> <li>- Informer les femmes victimes de violences conjugales et leur entourage des structures qui peuvent leur venir en aide.</li> <li>- Soutenir psychologiquement les femmes et les enfants victimes des violences conjugales.</li> </ul>

<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b>          Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Grenelle contre les violences faites aux femmes, ainsi que dans la politique nationale de prévention et de réduction des risques (grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, V.I.H./sida).          Le nombre de cas de violences conjugales sur le territoire ne cessant de croître, la commune de Chennevières-sur-Marne, dans le cadre de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention contre la Délinquance (CLSPD), a créé un groupe « Prévention des violences conjugales, intrafamiliales et aides aux victimes » qui a donné lieu à la création d'un réseau violences conjugales permettant la mise en place des actions en direction des enfants et des adultes.</p>
	<p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réunions trimestrielles du groupe de travail « Prévention des violences faites aux femmes, des violences conjugales et aides aux victimes » du CLSPD.</li> <li>- Proposition auprès des directeurs d'établissements et des infirmières scolaires de l'animation « Egalité filles, garçons : les stéréotypes » animée par une juriste du CIDFF et de l'animation autour des médias et de ma sexualité (cyber-sexisme).</li> <li>- Réunions d'information de la coordinatrice et de la responsable du pôle services de proximité avec les équipes éducatives des établissements scolaires et des infirmières intéressées, pour présenter le thème et le déroulé de l'animation, et prendre en compte les problématiques particulières qui peuvent être rencontrées avec les élèves. Discussion autour des modalités de fonctionnement et programmation des interventions.</li> <li>- Mise en place de l'ensemble des animations programmées dans les établissements scolaires.</li> <li>- Réunions de bilans sur les actions réalisées avec la coordinatrice, la responsable du pôle services de proximité, les chefs d'établissement et les équipes éducatives des établissements scolaires et les infirmières.</li> </ul>

**Moyens mis en œuvre :**

Travail en étroite collaboration avec le service Politique de la Ville dans le cadre du CLSPD.

- Mise à jour permanente du guide intuitif du Réseau Violences conjugales destiné aux professionnels.
- Création d'une plaquette informative à destination des victimes.
- Adhésion au centre Hubertine Auclert

**Dans les écoles élémentaires :**

Animation menée par une juriste du CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles), assistée de l'infirmière scolaire. Séances menées auprès des élèves des classes de CM1 et CM2.

**Au collège :**

Animation autour des médias et la sexualité (cyber-sexisme) auprès des élèves de 3<sup>ème</sup>.

Animations du Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) autour de l'égalité garçons/filles et des stéréotypes auprès des élèves de 4<sup>èmes</sup>.

Engager avec les psychologues du CMC des séances sur l'estime de soi, le consentement et la sexualité avec les classes de 4<sup>èmes</sup>. Développer des groupes de paroles collectives à l'intérieur du collège Boileau sur les temps du midi.

**Au lycée :**

Autour de la journée mondiale de lutte contre le sida du 1<sup>er</sup> décembre, envisager de mettre en place une sensibilisation des jeunes au sein de l'établissement, aux risques de la sexualité, à l'utilisation du préservatif et au dépistage du VIH. Animation qui pourrait être envisagée conjointement avec le Bus Santé du Conseil Départemental, l'infirmière et la coordinatrice Prévention Santé du Centre municipal la Colline, en partenariat avec les infirmières scolaires

**Au centre municipal La Colline :**

Mise en place de consultations psychologiques à destination des enfants, des jeunes et des adultes rencontrant des difficultés relationnelles et ou victimes de violences.

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

Cette action répond au nécessaire changement des mentalités, dès le plus jeune âge, face aux stéréotypes, aux représentations véhiculées par les médias et au développement du cyber-sexisme, pour lutter contre les violences.

Elle répond également à une nécessité devant l'accroissement de cas de violences conjugales constaté par les services de police et les difficultés rencontrées par les victimes et les professionnels.

**Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?**

Ce besoin a été identifié par les élus municipaux, les partenaires médico-sociaux de proximité, les services de police et les équipes éducatives des

	établissements scolaires. Ce constat a également été réalisé par l'ensemble des partenaires du CLSPD de Chennevières.
<b>Acteurs et partenaires</b>	<p><b>Nom / Prénom :</b> Mme Oumou N'DIAYE  <b>Fonction :</b> Responsable du Pôle Services de Proximité  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p>
	<p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE- Responsable du Pôle Services de Proximité</li> <li>- Mme Jeanne SERRE- Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul>
	<p><b>Partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Services municipaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Politique de la Ville</li> </ul> </li> <li>- <b>Partenaires extérieurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole élémentaire des Hauts de Chennevières,</li> <li>- Groupe scolaire Rousseau A et B,</li> <li>- Collège Boileau et Molière,</li> <li>- Lycée Champlain,</li> <li>- CIDFF, Tremplin 94</li> <li>- Les partenaires du CLSPD de Chennevières, notamment ceux participant aux groupes de travail « Prévention, accès au droit et citoyenneté des jeunes et des familles » et « Prévention des violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et aide aux victimes ».</li> <li>- Psychologues du CMC</li> </ul> </li> <li>- <b>Dispositifs mobilisables :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - DDCS (BOP 147)</li> <li>- ARS</li> </ul> </li> </ul>
<b>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</b>	<p><b>Résultats attendus :</b>  Amélioration de la relation entre les filles et les garçons chez les plus jeunes Canavérois (notamment sur les questions de respect et d'égalité), Diminution des risques pris lors des rapports sexuels des jeunes.  Être en capacité de venir en aide de façon efficace aux femmes victimes de violences conjugales.</p>
	<p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participants à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur le nombre de personnes présentes aux réunions d'information à destination des professionnels.</li> <li>- Nombre de partenaires adhérant au réseau.</li> <li>- Nombre de plaquettes diffusées.</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 11 688 €</li> <li>- Prestations de service : 8 200 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable : 5%</li> <li>- Coordinatrice : 21%</li> <li>- Chargées d'accueil et d'orientation : 7%</li> </ul> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2022 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Aucune.</p>

**FICHE THEMATIQUE SYNTHETIQUE N° 4**  
**Prévenir la santé bucco-dentaire des enfants de 5 à 10 ans**

<p><b>Priorités du cadre stratégique</b></p>	<p><input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative  <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne  <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image  <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants  <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi  <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville</p>
<p><b>Thème ACsé</b> (Se référer à la nomenclature 2018)</p>	<p>Santé (1.2)  Education à la santé et prévention (121)  Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)</p>
<p><b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)</p>	<p>- Ecoles maternelles : Clément Ader, Germaine Tillon, Jacques Doré, La Fontaine, Marcel Pagnol, Moulin à Vent, Rousseau.  - Ecoles élémentaires : Jacques Doré, Germaine Tillon, Moulin à Vent, Rousseau A, Rousseau B, Hauts de Chennevières.</p>
<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 1 600</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 0/5 ans  <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans  <input type="checkbox"/> 16/17 ans  <input type="checkbox"/> 18/25 ans  <input type="checkbox"/> 26/64 ans  <input type="checkbox"/> 65 ans et plus  <input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes  <input type="checkbox"/> Hommes  <input checked="" type="checkbox"/> Mixtes</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</b>  Enfants de 5 à 10 ans</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : Janvier 2023  <b>Date de fin</b> : Décembre 2023  <b>Durée</b> : 1 an  <b>Fréquence</b> : Renouvelée chaque année</p>



<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter une aide privilégiée aux populations à risque carieux élevé.</li> <li>- Créer chez les parents et le personnel entourant l'enfant, des comportements de prévention bucco-dentaire adaptés au développement de l'enfant.</li> </ul>
<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b> Les maladies bucco-dentaires restent à ce jour parmi les maladies les plus répandues chez les enfants. Malheureusement, leurs conséquences sont irréversibles et s'amplifient dans le temps. De plus, si les soins simples, dits conservateurs, sont pris en charge par l'Assurance Maladie, les autres ont un coût bien supérieur, rédhibitoire pour un nombre de plus en plus important de familles. Or, les connaissances et moyens techniques actuels permettent d'éviter, ou du moins de limiter considérablement la survenue de ces maladies et leurs conséquences. La prévention bucco-dentaire apparaît donc comme la solution logique et socialement équitable s'inscrivant dans une démarche de santé publique.</p> <hr/> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b> Le projet se déroulera de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontre des directeurs.rices d'établissements pour mise en place de l'action à venir.</li> <li>2. Envoi d'un courrier à destination de l'Inspecteur de l'Education Nationale, des chefs d'établissements scolaires, du directeur Education-Enfance de la ville de Chennevières et du Médecin scolaire pour les informer de la mise en place de l'action Bucco-dentaire dans les établissements scolaires de la Ville.</li> <li>3. Envoi d'un courrier à destination des chef.fes d'établissements scolaires pour les informer des dates d'intervention du dentiste dans les classes concernées par l'action Bucco-dentaire.</li> <li>4. Réunion du Comité de Pilotage constitué des directeurs.rices d'établissements, professeur.es des écoles, associations de parents d'élèves, chirurgien-dentiste de la mission bucco-dentaire, médecin scolaire, infirmière scolaire, inspecteur départemental, responsable du service Education/Enfance, Maire adjoint chargé de l'Education, Maire adjoint chargé de la prévention santé.</li> <li>5. Interventions dans les classes des écoles maternelles et élémentaires, d'un chirurgien-dentiste vacataire qui parle de la dent, de la carie et des méthodes de brossage, pour un passage de deux ou trois classes par demi-journées.</li> <li>6. Bilan de l'action menée sur l'année scolaire écoulée, avec les chirurgiens-dentistes.</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves maternelles : Présentation du matériel (pour les grandes sections un kit comprenant une brosse à dents et un dentifrice, fournis par le Conseil Départemental du Val-de-Marne), animation et séance de brossage.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves d'élémentaire : animation d'une heure, sensibilisation au brossage des dents afin d'éviter l'apparition de caries (pour les CP et CM1 une brosse à dents est fournie par le Conseil Départemental du Val-de-Marne).</li> </ul> <p><b>Moyens mis en œuvre :</b>  <b>Moyens matériels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition d'un bureau dans les locaux du Centre Municipal La Colline pour la préparation du planning annuel des dates de distribution, par classe,</li> <li>- Kit bucco-dentaire.</li> </ul> <p><b>Moyens humains :</b></p> <table border="1" data-bbox="571 589 1522 1317"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</b>  Cette action répond à un besoin des enfants Canavérois.es qui présentent un pourcentage de caries élevé et dont les familles notamment situées en Réseau d'Education Prioritaire font difficilement suivre leur enfant par un dentiste.</p> <p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b>  Les équipes éducatives des établissements scolaires et le Conseil Départemental.</p>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3		Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>			Bénévoles			Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3																																				
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>																																					
Bénévoles																																					
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p><b>Acteurs et partenaires</b></p>	<p><b>Nom / Prénom :</b> Mme Oumou N'DIAYE  <b>Fonction :</b> Responsable du Pôle Services de Proximité  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p>																																				

	<p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE- Responsable du Pôle Services de Proximité</li> <li>- Mme Jeanne SERRE- Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul>
	<p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education Nationale : Ecoles maternelles et élémentaires de la commune.</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - DDCS (BOP 147)</li> <li>- Conseil départemental du Val-de-Marne</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b> Diminution significative du taux de caries par un changement des comportements face à l'hygiène dentaire.</p> <p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 3 289 €</li> <li>- Honoraires dentiste : 6 120 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>Responsable : 1%  Coordinatrice : 5%  Chargées d'accueil et d'orientation : 3 %</p> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires »</b></p>

*correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)*

Aucune.

**Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :**

Aucune.

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2022 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :**

Aucune.